

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**DISCOURS
DE
SON EXCELLENCE MONSIEUR
ILEKA ATOKI**

AMBASSADEUR/REPRESENTANT PERMANENT AUX NATIONS UNIES

**A
LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE SUIVI SUR LE
FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT, CHARGEE D'EXAMINER LA
MISE EN ŒUVRE DU CONSENSUS DE MONTERREY**

**DOHA, LE 01 DECEMBRE 2008
(A vérifier au prononcé)**

**Monsieur le Président,
Majestés,
Altesses,
Excellences,
Mesdames et messieurs,**

Le Président de la République Démocratique du Congo, son Excellence Monsieur le Président, Joseph **KABILA KABANGE**, empêché, m'a chargé de vous livrer son message à la Conférence Internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du consensus de Monterrey.

Permettez-nous au seuil de notre propos de nous associer à toutes les délégations qui nous ont précédées pour présenter nos condoléances les plus attristées au Gouvernement et au peuple de l'Inde victimes d'un lâche attentat terroriste qui vient d'endeuiller des paisibles familles entières. Nous sommes d'autant plus affligés que la nation Indienne, première démocratie au monde, a consenti le sacrifice suprême de ses enfants, venus dans le cadre des Nations Unies pour aider au retour de la normalité en République Démocratique du Congo, notre pays, qui connaît depuis plus d'une décennie, une situation de rupture de la paix et la sécurité internationales.

Permettez-nous ensuite, au nom de notre délégation et en notre nom propre de transmettre nos plus chaleureux remerciements à son Altesse Sheikh Hamad **BIN KHALIFA AL-THANI**, Emir de l'Etat du Qatar et à son peuple pour leur accueil et hospitalité depuis notre arrivée dans cette belle ville.

Nous profitons enfin de cette occasion pour saluer chaleureusement Monsieur **BAN** Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies, lequel n'a eu de cesse de souligner l'importance d'un multilatéralisme ouvert à tous, de la Coordination Internationale des ensembles d'incitations économiques, du respect des engagements en matière d'aide, de sorte que la sécurité mondiale, la stabilité et le bien être bénéficient à tous les pays et à toutes les populations.

Monsieur le Président,

La mise en œuvre des engagements pris à Monterrey, coïncide avec l'admission de la République Démocratique du Congo à l'Initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) en raison du poids très élevé de sa dette extérieure et des difficultés à accéder aux financements extérieurs pour son développement. La reprise du partenariat avec les institutions financières Internationales a facilité la reprise de la coopération structurelle. La Banque Mondiale a été la première à lancer des opérations d'urgence en République Démocratique du Congo, les autres bailleurs de fonds multilatéraux y ayant également repris progressivement leurs opérations. Actuellement, le système des Nations Unies, la Banque Mondiale, l'Union européenne et la Banque Africaine de développement sont les principaux partenaires au développement de la RDC.

Pour bénéficier des allègements substantiels de près de 90% de la dette extérieure (bilatérale et multilatérale) dans le cadre de l'initiative PPTE, le Gouvernement est déterminé à accomplir tous les réformes ciblées comme déclencheurs de ce Point d'Achèvement. A cet effet, notre Gouvernement s'engage à :

1. mettre en œuvre le Document de Stratégie de Croissance de la Réduction de la Pauvreté (DSCR) ;
2. maintenir la stabilité macroéconomique dans le cadre d'un programme formel à conclure avec le Fonds Monétaire International (FMI) ;
3. utiliser de manière satisfaisante l'épargne budgétaire dégagée des allègements de la dette extérieure pour les dépenses de lutte contre la pauvreté ;
4. mettre en place un système de gestion moderne des finances publiques ;
5. assurer la gouvernance et offrir des services de qualité dans les secteurs prioritaires ;
6. adopter des stratégies satisfaisantes des secteurs sociaux et ruraux ;
7. mettre en place un système moderne de gestion de la dette publique.

La mise en place d'un système de gestion moderne des finances publiques nous a permis de créer un environnement plus favorable à la mobilisation et à l'utilisation des ressources nationales. La chaîne de la dépense a été davantage fiabilisée suivant un plan d'action arrêté à ce sujet après les évaluations faites dernièrement avec le concours de la Banque mondiale et de l'Union Européenne.

L'impact des différentes réformes proposées sur la mobilisation des ressources nationales quoique réel, a été périodiquement remis en cause par les résurgences du conflit à l'Est du pays et plus récemment par la crise financière mondiale qui a fait chuter considérablement le taux du cuivre et cobalt et réduit de plus de 5 points la croissance pour cette année 2008.

Concernant le point d'achèvement de l'Initiative PPTE, nous nous inquiétons du fait que la République Démocratique du Congo tarde à accéder à l'annulation de la quasi-totalité de la dette extérieure dont le fardeau est insoutenable.

Cependant, nous réitérons l'engagement du Gouvernement de conclure un nouveau programme formel avec le FMI soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et de la Croissance (FRPC).

Pour ce qui est de la mobilisation de l'épargne publique et privée pouvant, notamment servir à financer l'investissement nécessaire dans les biens productifs et le développement humain, nous progressons tout en ayant encore de sérieux efforts à fournir.

En effet, la proportion de la population disposant d'un compte d'épargne dans une institution de micro-finance a doublé de 0,09% en 2003 à 0,20 % en 2006 mais reste encore très faible pour les besoins de financement du développement.

Monsieur le Président,

Depuis 2001, notre pays a redoublé d'efforts pour mobiliser les ressources internationales au service du développement.

Les flux de capitaux internationaux privés, notamment les investissements étrangers directs qui ont apporté un complément essentiel aux efforts nationaux et internationaux pour le développement, provenaient essentiellement du secteur des télécommunications, des mines, et seront tributaires dans un proche avenir des secteurs de l'énergie et des infrastructures de base dans le cadre des partenariats public-privé. Quoique prometteurs ces perspectives souffriront de la crise financière actuelle. Ainsi, notre Gouvernement a mis en place une équipe d'experts pour en étudier les impacts et les implications.

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo note la portée du commerce international sur le développement. C'est la raison pour laquelle, le Gouvernement s'est fixé pour objectif, dans le cadre de sa stratégie nationale de la réduction de la pauvreté, d'adhérer à l'Organisation pour l'Harmonisation des Droits des Affaires (OHADA) et de mettre en œuvre des réformes susceptibles d'améliorer le climat des affaires dans le cadre des actions d'amélioration de la gouvernance.

Tout en soulignant le rôle considérable que pourraient avoir les ressources naturelles telles que l'eau, l'électricité et les mines dans la mobilisation des recettes publiques, nous reconnaissons que leur apport dans le budget de l'Etat reste encore trop faible. Nous estimons que la République Démocratique du Congo dispose potentiellement des moyens de répondre à la crise alimentaire actuelle et de contribuer à apporter des solutions au delà de ses frontières.

Monsieur le Président,

Nos efforts pour renforcer la coopération financière technique internationale au service du développement se sont focalisés par l'amélioration, sur le plan politique, du partenariat structurel et stratégique, et sur le plan technique, de celui d'exécution, de suivi et d'évaluation.

Sur le plan politique, au regard des principes d'harmonisation et d'alignement de la Déclaration de Paris, nous avons réussi à développer, à travers les Objectifs du Millénaire du Développement (OMD) et notre Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR), une vision commune de développement avec les partenaires extérieurs. Toutefois, la finalisation et la traduction de cette stratégie nationale de développement en actions concrètes restent des défis à relever autant pour le Gouvernement que pour les partenaires au développement.

Sur le plan technique, nous devons augmenter l'alignement opérationnel des aides sur les priorités nationales. En effet, seulement 19% de l'Aide Publique au Développement (APD) au secteur public est comptabilisé dans le système de gestion des finances publiques, seulement 1% de l'APD au secteur public est utilisée dans les procédures nationales, seulement 17% de la coopération technique est coordonnée avec des programmes nationaux, seulement 1% des apports d'aide sont versés dans le cadre d'approches fondées sur des programmes en 2007. Que dire encore des 146 structures parallèles de mise en œuvre de projets mis en place par les bailleurs de fonds et qui existent encore.

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo plaide pour l'assouplissement des procédures en matière de passation des marchés et de gestion financière compte tenu de la situation de conflit. En effet, en rapport avec les montants engagés par l'Union Européenne, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement moins de 50% sont effectivement décaissés.

Nous plaidons pour le renforcement des capacités de l'Administration publique devant régir les projets.

Nous plaidons également pour la concentration des interventions des bailleurs sur quelques secteurs clés à fort potentiel d'entraînement.

Nous plaidons aussi pour une plus grande responsabilisation des bénéficiaires dans la mise en œuvre et le suivi.

Aujourd'hui le partenariat au développement se traduit sur le terrain :

- par une aide qui ne tient pas compte de l'incidence de la pauvreté dans sa répartition mais qui se concentre dans les poches de conflit;
- par deux tiers de l'aide aux provinces qui se concentrent sur la Capitale;
- par un nombre élevé de partenaires par secteur avec un coût de transaction élevé;
- par un bon nombre de bailleurs de fonds qui continuent à orienter leurs aides extérieures vers un type de coopération décentralisée (les ONGs), malgré la reprise de la coopération structurelle ;
- Et par La difficulté de respecter les conditionnalités avec les institutions financières internationales dans un contexte d'Etat fragile.

Monsieur le Président,

Pour conclure, nous sommes conscients du lien qui existe entre le financement du développement et la réalisation des Objectifs du Millénaire notamment lorsqu'il s'agit de mesurer le progrès et d'aider à définir les priorités en matière de développement. Nous notons avec satisfaction qu'à cet égard, le rapport pays de progrès des OMD 2008 indique que la pauvreté a sensiblement régressé notamment grâce aux efforts du Gouvernement congolais mais aussi des partenaires au développement.

Pour capitaliser sur ces acquis et améliorer le suivi du financement du développement, nous avons conclu un pacte de performance pour l'amélioration de l'efficacité de l'Aide Publique au développement accompagné d'un plan d'action concret. Mais tous ces efforts seront annihilés sans une réelle pacification de la région. Il convient ici de rappeler que la fragilité de l'Etat Congolais repose essentiellement sur la situation sécuritaire à l'Est du pays et nous encourageons les partenaires à réaliser leurs engagements politiques, diplomatiques et militaires en rapport avec la pacification du pays.

C'est le lieu pour nous de remercier le Système des Nations Unies dans son ensemble pour tous les efforts consentis à cet égard afin que la République Démocratique du Congo reprenne sa place dans le concert des nations, retrouve la paix et la sécurité, afin que les fils et filles de notre pays recouvrent toute leur dignité.

Tout en souhaitant plein succès aux travaux de la Conférence Internationale et nous vous remercions de votre attention.